

# Rapport d'orientation anonymisé à destination d'un lieu de vie

## Informations générales

---

**Enfant :** né en 2017

**Statut :** Confié à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'un placement judiciaire

## Composition familiale

---

**Mère :** droits réservés

**Père biologique :** [Père non reconnu]

## Histoire familiale et éléments de danger

---

L'enfant a grandi dans un environnement marqué par :

- De graves carences éducatives,
- Des violences physiques et psychologiques répétées,
- Des suspicions et révélations de violences sexuelles intrafamiliales,
- Une exposition à des comportements inadaptés,
- Une insécurité affective majeure.

Les différents éléments recueillis au cours de la procédure ont mis en évidence un contexte familial profondément délétère, ayant gravement compromis son développement psychoaffectif.

Le placement a permis une mise à distance de cet environnement et une sécurisation indispensable.

## Développement et fonctionnement actuel

---

L'enfant présente actuellement :

- Un vécu traumatique complexe,
- Une insécurité émotionnelle importante,
- Un besoin constant de réassurance,
- Des difficultés relationnelles marquées,
- Des comportements parfois sexualisés ou inadaptés,
- Une recherche d'attention soutenue,
- Des troubles de l'attachement,
- Des difficultés scolaires significatives,
- un manque de confiance en lui,
- des manifestations anxieuses persistantes.

Les professionnels observent également :

- Des difficultés à intégrer durablement les cadres familiaux classiques,
- Une instabilité importante dans les différents lieux d'accueil,
- Des passages à l'acte préoccupants,
- Une forte vulnérabilité traumatique.

### **Parcours de placement**

---

Plusieurs accueils successifs en familles d'accueil ont été nécessaires, avec des ruptures répétées liées :

- Aux besoins spécifiques de l'enfant,
- À ses manifestations traumatiques,
- À ses difficultés d'adaptation,
- À la complexité de son accompagnement.

Ces expériences montrent qu'un accueil classique, qu'il soit collectif ou familial traditionnel, apparaît insuffisamment adapté à ses besoins.

### **Santé et accompagnements en cours**

---

L'enfant bénéficie :

- D'un suivi psycho traumatique régulier,
- D'un accompagnement psychomoteur,
- D'un suivi éducatif renforcé,
- D'une vigilance clinique importante autour des manifestations traumatiques.

Les professionnels soulignent l'importance :

- D'un cadre hautement sécurisant,
- D'une continuité relationnelle forte,
- D'une équipe contenante,
- D'un accompagnement spécialisé dans les troubles du trauma complexe.

### **Préconisation : orientation vers un lieu de vie**

---

Au regard de son parcours, de ses besoins spécifiques et de ses vulnérabilités, une orientation vers un lieu de vie apparaît particulièrement adaptée.

### **Objectifs principaux :**

- Proposer un cadre éducatif stable et durable,
- Offrir une présence adulte constante et contenante,
- Sécuriser son quotidien,
- Répondre à son besoin de repères individualisés,
- Soutenir la réparation psychoaffective,
- Prévenir les ruptures répétées,
- Accompagner ses manifestations traumatiques dans un environnement structuré.

Le lieu de vie semble constituer une réponse pertinente en raison de :

- Sa dimension contenante,
- Sa stabilité,
- La qualité du lien éducatif possible,
- Son adaptation aux enfants présentant des parcours complexes,
- La possibilité d'un accompagnement global et individualisé.

## **Conclusion**

---

L'enfant présente un profil nécessitant une prise en charge spécialisée, stable et particulièrement sécurisante.

Les ruptures successives en accueil familial classique démontrent la nécessité d'un dispositif plus adapté à ses besoins fondamentaux.

Une admission en lieu de vie apparaît comme une orientation prioritaire afin de :

- Soutenir son développement,
- Favoriser son apaisement,
- Consolider sa sécurité intérieure,
- Limiter les conduites à risque,
- Construire progressivement un parcours plus stable.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans l'intérêt supérieur de l'enfant et dans la nécessité de lui proposer un cadre thérapeutique, éducatif et affectif suffisamment contenant pour soutenir son évolution.